



Nous disons « non merci » à la loi Peeters !

Le gouvernement belge a décidé de mettre en place d'ici janvier 2017 une modification profonde de la loi sur le travail en prétextant un besoin de flexibilité des entreprises pour créer de l'emploi.

Le gouvernement veut instaurer la semaine de 45 heures de travail, et la journée de 9h - et même des journées de 11 heures et des semaines de 50 h ! Il veut libéraliser les règles pour les heures supplémentaires et le travail le soir, la nuit et le week-end. Il impose que le temps de travail soit calculé sur une base annuelle ...

En pratique, l'employeur nous imposera quand nous devons travailler plus et quand nous resterons à la maison. Les heures supplémentaires (qui sont déjà possibles aujourd'hui, mais dans un cadre négocié) ne donneront souvent plus droit à des sursalaires ! Les horaires variables pourraient n'être connus que 24 heures à l'avance. Comment pourrions-nous dans cette flexibilité sans limites organiser notre temps et notre vie ?

Nous disons « non merci » à la loi Peeters !

Nous voulons :

- Conserver le temps de travail à maximum 38 heures par semaine
- Des emplois à temps plein - aussi pour les jeunes - compatibles avec une « vie vivable »
- Un débat social démocratique sur l'organisation du travail et sur la réduction collective du temps de travail

Si vous êtes d'accord avec nous, signer la pétition, parlez-en autour de vous et mobilisez-vous :

<http://www.loipeeterswet.be/>

Source :

CIEP-MOC Bruxelles - Rue Pléтинckx 19 - 1000 Bruxelles

Tél.: 02/557 88 38

GSM : 0488 28 35 59

Site à visiter <http://www.mocbxl.be>